

Formation conducteurs de Grue à tour CACES® suivant la R377m de la CNAMTS

OBJECTIFS

Connaître les bases de la Règlementation applicable aux grues à tour
Connaître et maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives à l'utilisation des grues à tour
Connaître les rôles et responsabilités des différents acteurs
Connaître la classification et la technologie des grues à tour
Être capable d'obtenir le niveau de compétence permettant à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite

DUREE

3 à 15 jours en fonction de l'expérience

INTERVENANT

1 technicien de formation spécialiste de la manutention mécanisée
1 Testeur certifié AFNOR Certification pour la partie tests CACES®

PUBLIC CONCERNE

Toute personne appelée de par ses activités à conduire même occasionnellement une grue à tour (Article R.4323-55 du Code du Travail).

PRE-REQUIS

Être reconnu apte médicalement,
Savoir lire et comprendre le français

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Chaussures de sécurité, casque, gants, ...

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, Zone sécurisée dédiée exclusivement à la formation,
La grue à tour de l'entreprise,
Vidéo projecteur / diaporama, Livret stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION

- I – PARTIE THEORIQUE

La réglementation :

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998,
L'article R.4323-55 de l'arrêté du 02 décembre 1998,
La recommandation de la CNAMTS : La R.377m.

Rôles et missions des instances et organismes de prévention.

Sélection et qualités du grutier.

Les accidents liés à l'utilisation des grues à tour :

Les statistiques.

Les responsabilités des utilisateurs :

Pénales,
Civiles.

Le conducteur :

Connaître son rôle, les éléments à respecter et à mettre en œuvre,

Limites de l'engin, lecture de la plaque de charge,

Les interdictions formelles,

Les consignes de conduite,

Les vérifications à effectuer sur les grues à tour

Les principaux types de grues – Les risques liés à leur utilisation.

Notions élémentaires de physique :

Connaître la masse « M » des matériels,

Savoir apprécier les conditions d'équilibre d'un corps,

Les notions de porte à faux,

Les techniques d'arrêt du ballant.

Les notions d'élingage.

Technologies et stabilité des grues.

Installation des grues.

Les gestes de commandement.

- II – PARTIE PRATIQUE

Exploitation des grues :

Prise de poste,

Vérifications / Entretien,

Les contrôles,

Exercices de positionnement

Techniques de récupération de ballant

Techniques d'élingage

Changement de mouflage

Prises et déposes de charges diverses

Fin de poste (mise en girouette et ancrage).

Exercices pratiques divers..

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ACQUISES

Tests CACES® : théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R377m

VALIDATION DU STAGE

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.